

Le 29 février 2016

## Les points forts de la Commission permanente

**Lors de la commission permanente du 29 février 2016, les conseillers départementaux ont examiné une vingtaine de rapports.**

**Dans le domaine du logement**, la commission permanente a accordé sa garantie d'emprunt à Maine-et-Loire Habitat et à l'OPH Saumur Habitat, soit un montant de près de 400 000 €, pour la réalisation d'une centaine de logements et pour la rénovation d'un parc immobilier dans le département.

**Dans le cadre de la gestion dynamique du patrimoine**, les élus du département ont décidé de lancer un appel à projet pour la valorisation du château et de ses deux dépendances situés au cœur du Parc de l'Isle-Briand au Lion d'Angers. Les activités souhaitées sont l'hôtellerie, la restauration, l'hébergement de loisir et l'événementiel. Toujours à l'Isle-Briand, la commission permanente a adopté le contrat de plan Etat-Région et son plan de financement pour les études et les travaux concernant la réalisation d'un anneau de galop sur le site.

**Dans le domaine de l'environnement**, la Commission permanente a accordé plus de 73 000 € au profit de la commune de Turquant pour l'aménagement du site des Sablières et du Conservatoire régional d'espaces naturels (CREN) de Poitou-Charentes pour les actions de préservation et de valorisation sur le site de l'étang de Beaurepaire dans le courant de l'année 2016.

**Dans le domaine de l'agriculture** et dans le but de fédérer les filières, la commission permanente a décidé d'allouer une subvention de 1 500 € aux Jeunes Agriculteurs de Maine-et-Loire pour l'organisation de la session caprine du réseau qui s'est déroulé en décembre dernier à Beaulieu-sur-Layon. Et dans le cadre de la commission de l'accompagnement et l'attractivité des territoires, les élus du Département ont décidé d'attribuer une subvention de 6 200 € aux éleveurs des races bovines et de chevaux et à Angers expo congrès pour l'organisation du Sival et du Salon des Vins de Loire.

**Contact presse : Cédric Soulié**  
c.soulie@maine-et-loire.fr